



Comité Social et Économique Central

Réunion extraordinaire du 7 juillet 2023

Rapport de la Commission Economique du CSE Central

Le secrétaire du CSE Central a présenté la conclusion de la commission économique du CSE Central qui s'est réunie le 13 juin dernier, concernant l'absence de prime de participation.

Le vote pour le recours à une expertise pour assister la commission économique du CSE Central dans l'examen du calcul de la réserve spéciale de participation a recueilli un **avis favorable à l'unanimité**.

La CGT a formulé une demande au cours de ce CSE central extra, à savoir que l'expertise porte sur la totalité des comptes et pas uniquement sur le calcul de la réserve spéciale de participation, pour s'assurer que tous les éléments impactant ce calcul seront bien examinés.

Après une suspension de séance demandée par la Direction, le secrétaire du CSE Central a refusé de modifier l'ordre du jour pour prendre en compte cette demande.

Un nouveau CSE Central sera organisé à ce sujet mardi 11 juillet 2023.

Avancement mise en place de la nouvelle Convention Collective

Les fiches de description d'emploi déjà réalisées seront envoyées aux 662 salariés concernés, qui auront 15 jours à réception de la fiche pour signaler aux RH les anomalies éventuelles. Elles seront également diffusées dès aujourd'hui aux organisations syndicales.

CSE Central extra mardi 11 juillet 2023 pour les premiers retours sur ces FDE.

Nouveau courtier MERCER pour frais de Santé et Prévoyance

Présentation du nouveau courtier mis en place à compter du 1^{er} janvier 2024 suite à un appel d'offre mondial du groupe IVECO. La volonté du groupe était de recourir à l'expertise d'un courtier unique pour les 34 pays du monde où sont présents les établissements.

L'équipe MERCER s'engage à :

- Poursuivre le travail réalisé par CIAP
- Avoir une équipe expérimentée, à l'écoute, proche et fiable
- Anticiper le démarrage au 1^{er} janvier 2024
- Maintenir les taux et les garanties
- Gérer la prévoyance (arrêts de travail)

AESIO restera le gestionnaire des frais de santé pour conserver les échanges des salariés avec les agences locales.